NATURA 2000 Vallée de l'Argenton



Lettre d'information N°14 - Déc. 2019



Le site NATURA 2000 s'étend sur deux territoires différents : Argenton-les-Vallées (commune d'Argentonnay) et Massais (commune de Val-en-Vignes). En 2014, la mission d'animation du site a été reprise par l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B), laquelle, dans le cadre d'une convention d'entente, intervient sur la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT). Cette mission a pris fin en décembre 2019. Le Comité de Pilotage restreint du 25 novembre dernier a réélu l'Agglo2B pour l'animation du site, et M. Claude FERJOU, maire délégué de Val-en-Vignes, à la présidence du Comité de Pilotage, pour la période 2020-2022.

A partir de 2021, un syndicat unique, regroupant les 9 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du bassin versant du Thouet - dont l'Agglo2B et la CCT font parties - sera mis en place pour assurer la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. L'animation du site NATURA 2000 pourrait y être intégrée.

Point positif à mentionner, nous revenons dans ce numéro sur la forte adhésion des usagers à la Charte NATURA 2000, qui dépasse largement nos prévisions. Puis, nous avons souhaité vous présenter les différents supports d'information du site NATURA 2000 que nous utilisons régulièrement et qui permettent de valoriser le patrimoine naturel de la vallée de l'Argenton.

Claude FERJOU

Président du Comité de Pilotage Communauté de communes du Thouarsais

Catherine PUAUT

Vice-Présidente de l'Agglomération du Bocage Bressuirais en charge du Développement Durable





Fritillaire pintade (Fritillaria meleagris) dans la vallée de l'Ouère













NOUVELLE CHARTE NATURA 2000

Déjà 17 chartes signées!

Dans la précédente lettre d'information nous vous présentions la nouvelle Charte NATURA 2000 qui a pour but de mettre en place ou maintenir des bonnes pratiques de gestion, favorables aux habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire du site.

La Charte prévoit, pour chaque milieu naturel et activité présents dans le site, une liste d'**Engagements et de Recommandations**. La signature d'une charte permet notamment l'**exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties**.

Après avoir démarché l'ensemble des structures ou associations intervenant dans le site NATURA 2000, **17 chartes** ont déjà pu être signées :

	Types de chartes	Nombre
	Cours d'eau berges et ripisylves	4
1	Gestion des ouvrages hydrauliques	1
MILIEUX NATURELS	Formations herbeuses sur coteaux et landes	1
ΑT	Mares	-
Z	Boisements	2
X	Haies	1
ΕU	Gîtes à chauves-souris	-
П	Prairies permanentes	1
×	Bordures enherbées	1
	Urbanisme et gestion du territoire	1
	Pêche	2
S	Chasse	-
Ε	Randonnée	-
1	Canoë-kayak	1
ACTIVITÉS	Escalade	-
A	Trial	-
	Activités naturalistes	2

Parmi les signataires, on peut lister les communes d'Argentonnay et de Val-en-Vignes, l'Agglo2B, la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres, les AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) d'Argentonnay et de Val-en-Vignes, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, les associations Détours dans l'Eau, Deux-Sèvres Nature Environnement et Bocage Pays Branché ainsi qu'une exploitation agricole.



Pour obtenir des informations, contactez l'animateur du site : Guillaume KOCH 05 49 65 99 59 / 06 31 26 66 37 guillaume.koch@agglo2b.fr



VALORISATION DU SITE

De nouveaux outils de communication...

La valorisation du site NATURA 2000 et de ses richesses est une des missions confiées à l'Agglo2B pour sensibiliser les différents types de publics à ce patrimoine naturel exceptionnel.

Ainsi, en complément de la lettre d'information, de la plaquette de présentation du site et du site web, 3 nouveaux outils viennent d'être créés : des posters, un carnet des habitats et espèces du site et des roll-ups. Ils vont permettre de mieux valoriser les habitats et espèces du site lors des animations réalisées auprès des scolaires et du grand public, mais aussi lors des manifestations.

Le site NATURA 2000 dispose désormais de 7 supports de communication et de sensibilisation:

Support d'information	Bublio vioć	
Support d'information	Public visé	
Lettre d'information	Propriétaires et	
(1/an)	usagers du site	
Site web	Tout public	
Roll-ups	Scolaires et tout public lors d'animations ou de manifestations	
Plaquette de présentation du site	Etablissements scolaires,	
Posters usagers, propriéto		
Carnet des habitats et espèces	du site	
Dépliants des sentiers découverte d'Hautibus et des Eboulis	Tout public	

Ces supports sont téléchargeables à l'adresse suivante: valleeargenton.n2000.fr

La plaquette de présentation du site, les posters et le carnet des habitats et espèces peuvent être retirés sur place au pôle Environnement de l'Agglo2B à Argentonnay (10 place Léopold Bergeon).











QUELQUES RICHESSES DE LA VALLÉE







Doronic à feuilles de plantain Doronicum plantagineum

SENTIER DÉCOUVERTE DES EBOULIS À **MASSAIS**

Après la création du sentier découverte d'Hautibus à Argentonnay en 2017, un 2^{ème} sentier va être créé sur le site des Eboulis de Massais à Val-en-Vignes.

Tout au long d'une boucle d'1.9 km, le sentier sera ponctué de panneaux d'information qui présenteront le patrimoine naturel et géologique du site, et emprunteront les berges de l'Argenton et les coteaux rocheux surplombant la vallée.

Le départ du sentier se situera au parking des Eboulis. Le tracé du parcours fera l'objet d'un dépliant disponible à la mairie de Val-en-Vignes ou à l'adresse suivante: valleeargenton.n2000.fr

Le sentier sera aménagé pour le printemps 2020.





i) CONTACT

Guillaume KOCH

Animateur du site NATURA 2000 Agalomération du Bocage Bressuirais 27, bd du Colonel Aubry - BP 90184 79304 BRESSUIRE Cedex 05 49 65 99 59 - 06 31 26 66 37 guillaume.koch@agglo2b.fr

valleeargenton.n2000.fr

Rédaction: Agglomération du Bocage Bressuirais Conception et création graphique : Agglomération du Bocage Bressuirais - Impression : Haye Imprimerie Crédits photos: Guillaume KOCH - Décembre 2019